



Réunion du 2 mars 2020

Présents : MM. André MAGNIN - Alain CABERLON
Responsable : M. André MAGNIN 04 77 27 30 56 ou 06 60 91 68 34

AVIS AUX CLUBS

REPORT DE MATCH

- Pour toute demande de changement ou de report de match, il nous faut **impérativement l'accord des deux clubs**.
Les demandes doivent nous être adressées **IMPERATIVEMENT 15 jours avant la date du match**, sinon les demandes seront hors délai et il n'y aura aucune dérogation.
Pensez à faire votre demande par le biais de « footclubs » : modification de match.

- En cas de terrain impraticable des clubs recevant, les rencontres devront être inversées ou trouver un terrain de repli (art. 45 des règlements généraux du District).

- **Rappel important : si, pour une raison quelconque, vous êtes contraint d'annuler une rencontre, vous devez impérativement prévenir les clubs et les officiels (arbitre, délégation) concernés, en priorité par mail officiel.**

COURRIER RECU

- A l'attention des clubs de **D4 Poule B** : mail de **Roanne Fc** du 25/02/20, nous informant du **forfait général** de leur **équipe 3**.

MODIFICATIONS

- D5 Poule B :

Le match n°21780100 du 05/04/20, **Urfé 2 – St Martin la Sauveté 2**, est reporté au **dimanche 12 avril, à 13h**.

- D5 Poule C :

Le match n°21780195 du 02/02/20, **Villers 2 – Moulins Cherier**, est reporté au **dimanche 22 mars, à 13h**.

- D5 Poule D :

Le match n°21780364 du 05/04/20, **Urfé – Finerbal 2**, est reporté au **dimanche 12 avril, à 15h**.